

Si le gouvernement voulait être vraiment juste, je puis lui suggérer une méthode équitable pour régler ce problème. Sans tenir compte des provinces, il pourrait accorder aux citoyens des régions du Canada où existe ce genre de financement municipal, un crédit d'impôt foncier pouvant atteindre 500 au lieu 250, tout en conservant le maximum de 1,500 dollars.

Le président: A l'ordre, je vous prie. En fait, le député présente une proposition qui n'a aucun rapport avec l'amendement dont nous sommes saisis. Le député a fait un discours de deuxième lecture. J'ai été très indulgent, mais le député n'a pas dit un mot au sujet de l'amendement à l'étude, qui propose de limiter la durée d'application du présent bill. Le député doit comprendre que si je le laisse poursuivre, le comité ne pourra progresser et cela serait injuste pour les autres députés. Nous devons étudier un amendement, et je saurais gré au député de confiner ses remarques à cet amendement, du moins dans une certaine mesure.

M. Watson: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'ai profité de la présence du premier ministre pour lui transmettre ce message. J'espère que le gouvernement voudra bien y réfléchir au cours des prochaines heures, car j'estime que cela permettrait de rendre le bill plus équitable.

Une voix: Pourquoi ne consacrez-vous pas cet argent à la construction d'écoles?

M. Watson: Permettez-moi de revenir de façon générale à l'article 1 du bill, monsieur l'Orateur. Nombre de personnes âgées sont contraintes de quitter leur maison à cause de la flambée des taxes municipales, mais elles ont des revenus si faibles qu'elles ne paient pas d'impôt sur le revenu et n'ont donc pas droit aux avantages prévus dans le Bill C-20.

Que veut donc faire au juste le gouvernement? Veut-il contraindre les personnes âgées à quitter leur maison pour s'installer dans des foyers construits aux frais de l'État. Est-ce là un exemple de conscience sociale et de sagesse sur le plan fiscal? Est-ce raisonnable?

J'ai voté contre le bill en deuxième lecture parce que j'estimais que c'était une mesure mal conçue sur le plan fiscal, surtout lorsque nous comparons les 3 milliards de dollars que coûtera éventuellement ce programme la quatrième année et le coût total des programmes de la SCHL en 1978 qui était, je crois, de quelque 600 millions de dollars. Malheureusement, le gouvernement précédent a progressivement supprimé plusieurs de ces programmes au début de l'année en cours au nom de la responsabilité fiscale et pour céder, bien à tort, à mon avis, aux demandes des gouvernements provinciaux qui insistaient pour qu'il leur laisse le domaine des affaires urbaines.

Je demande au gouvernement de réfléchir un instant à la panoplie de programmes très utiles que permettait l'emploi de cette somme tout à fait raisonnable et de le comparer à ce que propose le bill. Ces programmes allaient du paiement de 25 p. 100 du coût des usines de traitement des eaux d'égout et de l'entretien des puits jusqu'au Programme d'amélioration des quartiers et prévoyaient de nombreuses subventions. Un des députés de l'autre côté se moquait de cette idée qui

consistait à aider au paiement du coût d'exploitation des usines de traitement des eaux usées, mais s'il demandait à l'administrateur municipal, au conseil municipal ou au maire de n'importe quelle ville ce qu'ils pensent de ce programme, je crois qu'il aurait droit à une réaction différente de celle qu'ont eue les députés de l'autre côté.

Ces 600 millions de dollars finançaient des programmes tels que le Programme d'amélioration des quartiers, des subventions aux locataires, des subventions aux familles à bas et moyen revenu et aux personnes âgées. Toutes ces subventions et tous ces programmes, y compris les prêts directs de la SCHL et le programme de prêts garantis coûtaient aux contribuables un total annuel de 600 millions de dollars.

[Français]

Avec cette somme, nous étions en mesure de subventionner une série de programmes, par exemple, le Programme de collectivités nouvelles, le Programme d'aménagement de terrains, le Programme d'aide pour l'acquisition d'une maison, le Programme d'aide aux Sociétés de logement sans but lucratif, le Programme d'aide au logement sous forme de coopérative, le Programme d'amélioration des quartiers, le Programme de remise en état des logements, incluant l'aide à la restauration, la protection de l'acquéreur. Il y avait toute une série de programmes à la portée des municipalités, des bénéfices...

● (2200)

[Traduction]

Le président: A l'ordre. Comme il est 10 heures, je dois quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander qu'on étudie le bill de nouveau à la prochaine séance de la Chambre. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LE TRANSPORT AÉRIEN—LE PROJET DE VENTE DE NORDAIR—
L'ÉTUDE DE LA SOUMISSION DE EASTERN PROVINCIAL
AIRWAYS

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 5 décembre 1979, j'ai demandé au ministre des Transports (M. Mazankowski), à la Chambre, si le projet de rachat de Nordair par la compagnie Eastern Provincial Airways était à l'étude et quand le cabinet rendrait sa décision. Le ministre m'a répondu que le cabinet étudiait effectivement la vente de Nordair. Le premier ministre (M. Clark) l'a par la suite confirmé à la Chambre.